MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Canada

Une publication du SER d'Ottawa
Semaine du 19 juillet au 26 juillet 2024

Actualités macroéconomiques

La Banque du Canada a abaissé son taux directeur à 4,5%

La Banque du Canada a annoncé la deuxième baisse consécutive de son taux directeur de 25 points de base, le portant à 4,5%. Cette deuxième étape du cycle d'assouplissement de la politique monétaire devrait permettre de normaliser progressivement les coûts d'emprunt et de service de la dette pour les Canadiens. Bien que l'inflation (2,7% en juin) soit encore au-dessus de la cible de la Banque du Canada fixée à 2%, les pressions exercées sur les prix continuent de s'atténuer, en raison notamment d'une offre excédentaire persistante. La Banque du Canada reste néanmoins prudente sur les potentielles prochaines baisses de taux, en précisant que les décisions seront prises en temps voulu, en fonction des évolutions observées.

Le gouvernement fédéral supprime certaines exceptions prévues par l'Accord de libre-échange canadien.

Le gouvernement fédéral a annoncé la réduction du tiers de toutes les exceptions fédérales prévues par l'Accord de libre-échange canadien (ALEC/CFTA) dans le but de renforcer le commerce intérieur au Canada et soutenir la productivité. Chaque année, plus de 500 milliards de dollars de biens et services franchissent les frontières interprovinciales, ce qui représente près de 19% du produit intérieur brut du Canada. Parmi les 17 mesures réduites ou supprimées, la plupart concerne les marchés publics fédéraux, permettant aux entreprises canadiennes d'accéder à ces marchés plus facilement partout dans le pays.

Le Bureau de la Concurrence a été saisi d'une alerte d'abus de position dominante concernant la LCBO et a publié des orientations précisant la Loi sur la concurrence relative au greenwashing

Spirits Canada, association qui représente l'industrie canadienne des spiritueux, a saisi le Bureau de la Concurrence pour dénoncer un abus de position dominante de la part de la Régie des alcools de l'Ontario, la LCBO. Alors que la grève des employés de LCBO a pris fin cette semaine, Spirits Canada reproche à LCBO de lui imposer des millions de dollars de pénalité en vertu d'une clause contractuelle jugée contraire au droit de la concurrence.

Par ailleurs, le Bureau de la Concurrence a publié cette semaine des précisions sur les nouvelles dispositions de la Loi sur la concurrence portant sur le greenwashing d'entreprise. Des sanctions juridiques sont désormais possibles pour les entreprises dont les engagements environnementaux annoncés ne sont pas vérifiables ou suffisamment étayés. Ces nouvelles dispositions, critiquées pour leur imprécision et leur lourdeur, font l'objet d'une consultation publique lancée le 22 juillet pour recueillir les commentaires des entreprises afin de clarifier leur mise en œuvre.

Le gouvernement fédéral finance la compagnie de pipeline Coastal GasLink

Le gouvernement fédéral, par le biais de la société de la couronne Exportation et Développement Canada (EDC), a financé à hauteur de 100 M à 200 M CAD (67 M€ à 133M€) la compagnie Coastal GasLink, filiale de TC Energy, alors même qu'EDC s'était engagé à supprimer les subventions aux combustibles fossiles. Coastal GasLink a récemment émis 7,15 Md CAD (4,77 Md€) d'obligations, afin de rembourser le prêt contracté pour construire son gazoduc qui relie le nord-est de la Colombie Britannique aux terminaux d'exportation de la côté ouest.

Entreprises

Le code de conduite des épiciers enfin adopté, un pas de plus contre les pratiques anticoncurrentielles

Les cinq principales chaînes d'épicerie au Canada, Loblaw, Walmart, Costco, Metro et Empire, se sont finalement entendues sur les règles du code de conduite des épiciers, qui a pour objectif d'encadrer les négociations entre les distributeurs alimentaires et leurs fournisseurs. De nouvelles règles sont prévues d'ici juin 2025, en plus de la création du Bureau d'arbitrage du code des épiciers (BACE), qui aura pour mission d'empêcher les comportements anticoncurrentiels.

Cet accord intervient alors que Loblaw et sa société-mère, dans le cadre de l'action collective lancée en 2017 visant les chaînes de supermarchés et les grossistes en boulangerie accusés d'avoir gonflé artificiellement de 1,5 CAD (1€) le prix du pain entre 2001 et 2017, ont accepté de payer 500 M CAD (335,5 M€). Loblaw et sa société-mère, qui avaient immédiatement admis avoir participé à ce stratagème, avaient elles-mêmes alerté le Bureau de la concurrence, en échange d'une immunité contre les poursuites.

Des levées de fonds record pour la tech canadienne

Après une levée de fonds de 270 M USD (250 M€) l'an dernier, la startup canadienne spécialisée dans l'intelligence artificielle générative Cohere a annoncé lever 500 M USD (460 M€), pour atteindre une valorisation à plus de 5 Md USD (4,6 Md€). Fondée en 2019, la licorne, qui rivalise avec les principaux acteurs du secteur tels qu'Open AI ou Googl-Q, vise essentiellement le marché des entreprises.

Clio, société de technologie juridique basée à Vancouver, a de son côté réalisé la levée de fonds la plus importante dans le domaine des logiciels de l'histoire de la technologie canadienne, en bouclant un tour de table à 900 M USD (830 M€) qui lui permet d'atteindre une valorisation à 3 Md USD (2,76 Md€).

Le Québec conforte son partenariat avec Airbus sur l'A220

Le Premier Ministre québécois François Legault a annoncé un nouvel investissement de 413 M CAD (277 M€) dans le site de production de l'Airbus A220 à Mirabel. L'entreprise avancera quant à elle 1,2 Md CAD (805 M€). Le Québec avait déjà réinvesti 380 M CAD (255 M€) en 2022, avec l'objectif de sortir du programme d'ici 2030, échéance à présent décalée à 2035. Par cet investissement, le gouvernement québécois espère accroître le nombre d'emplois créés par le site, qui s'élève aujourd'hui à environ 4000, et renforcer sa position dans une industrie stratégique.

Fairfax fait une offre à 1,7 Md CAD (1,1 Md€) pour racheter Sleep Country

La société de portefeuille Fairfax a fait une proposition de rachat de Sleep Country, une entreprise occupant une place prépondérante dans l'industrie canadienne du matelas avec une part de marché estimée à 40%, 19 entrepôts, et 304 magasins au Canada. Fairfax propose un montant de 35 CAD (23,3 €) par action, soit une valorisation supérieure de 28% au cours boursier enregistré à la clôture des marchés le 19 juillet.

La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) revend des actions à l'entreprise Alimentation Couche-Tard

La chaîne de dépanneurs Alimentation Couche-Tard va racheter à la CDPQ 8,7 millions de ses actions au prix unitaire de 80,5 CAD (53,7 €), pour un total de 700M CAD (467 M€), soit une valorisation inférieure de 3% au cours boursier enregistré à la fermeture des marchés le 22 juillet. La CDPQ explique sa décision par une volonté de rééquilibrage périodique de son portefeuille et indique qu'une part des fonds récoltés seront réinvestis dans d'autres entreprises québécoises. Après cette transaction, la CDPQ ne détiendra plus que 3,5% des actions de la société de dépanneurs, contre 4,3% actuellement.

L'agenda économique de la semaine passée

Indicateur	Résultats
Indice annuel des prix des logements neufs au mois de juin	-0,2% contre 0% de prévu
Annonce de la banque du Canada sur le taux directeur	4,5% avec une prévision de 4,5%
Evolution de la rémunération horaire moyenne annuelle au mois de mai	4,2% contre 3,7% le mois précédent

Les résultats économiques de la semaine prochaine

Indicateur	Date de publication
Evolution mensuelle du PIB, au mois de mai	31 juillet
Canada *Manufacturing Purchasing Managers' Index* pour le mois de juillet	1er août
Emission d'obligations du gouvernement fédéral à 2 ans	1er août

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsables de la publication : Morgan Larhant, Maxime Augé, SER d'Ottawa
Rédaction : Justine Pourailly, Léah Bessis, SER d'Ottawa

Abonnez-vous aux brèves hebdomadaires des Services économiques français au Canada !